



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 58202

Texte de la question

M Arnaud Lepercq appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les vives préoccupations des porteurs de titres russes qui attendent le recouvrement de leur créance. Un pas décisif a été franchi avec la signature du traité du 29 octobre 1990 par lequel le gouvernement soviétique reconnaissait le principe du remboursement des dettes impériales. Il lui demande donc de faire en sorte que des négociations soient engagées sans tarder avec le nouveau pouvoir russe pour régler les modalités pratiques d'un contentieux qui n'a que trop longtemps dure.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu rappeler mon attention sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai déjà fait savoir que j'étais disposé, d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du groupement national de défense des porteurs de titres russes.

Données clés

Auteur : [M. Lepercq Arnaud](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58202

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 1992, page 2261